



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE BLIDA 1

FACULTE DE TECHNOLOGIE

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 09074003137



4^{eme} AVIS DE CONSULTATION N° 11/FT/2023

Blida le : 18/05/2023

La Faculté de Technologie, Université Blida1 lance une Consultation conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Cette consultation concerne :

OPERATION: Hébergement au profit des participants aux différents évènements organisés par la faculté de Technologie au titre de l'exercice budgétaire 2023

Répartie en 02 lot

Lot 01 : Hébergement au profit des invites et des participants aux différents manifestations scientifique (séminaires, journée d'études, colloque, workshop).

Lot 02 : Hébergement au profit des études de la post graduation et les études du 3^{ème} cycle et la formation doctorale.

Les entreprises qualifiées et spécialisés peuvent retirer le cahier de charges auprès de l'Université BLIDA1, Route de SOUMAA 09000 BLIDA, Faculté de Technologie, Secrétariat Général, service des moyens et de maintenance.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires décrites ci-après.

1- Dossier de candidature: Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- La déclaration de candidature (renseignée, datée et signée).
- La déclaration de probité (renseignée, datée et signée).
- Les statuts de la société s'agissant d'une personne morale.
- Les pouvoirs du signataire avec les preuves juridiques l'habilitant à présenter une offre et à exécuter consultation, au nom de l'entreprise ou de la société.

2- Offre technique : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- La déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée) ;

- B. L'offre technique proprement dite établie conformément au cahier des charges de la consultation (CCAG, CPT et le CPS) portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dûment renseignés, paraphés, datés et signés.

3- L'offre financière: Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- A. La lettre de soumission (renseignée, datée et signée) ;
B. Le bordereau des prix unitaires (BPU) (renseigné, daté et signé) ;
C. Le devis estimatif et quantitatif (DEQ) (renseigné, daté et signé).

N.B : Conformément aux articles 67 et 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et après acceptation de l'offre, les pièces suivantes doivent être présentées au service contractant dans un délai de 10 jours:

- A. L'extrait de rôle (copie).
B. Le registre de commerce (copie).
C. Les attestations de mise à jour en cours de validité (CASNOS – CNAS) (copies), Ou non affiliation.
D. La carte d'identification fiscale (NIF) (copie).
E. La domiciliation bancaire.

Les soumissions doivent comporter une offre technique et une offre financière sous double enveloppe cachetée et anonyme.

L'enveloppe extérieure devra porter le numéro, l'objet de la consultation et la mention :
Hébergement au profit des participants aux différents évènements organisé par la faculté de Technologie au titre de l'exercice budgétaire 2023

La durée de préparation des offres est fixée à **12 jours** à compter du **18/05/2023** au **29/05/2023**.

Le dépôt des offres s'effectuera le **29/05/2023** avant **12h00**.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le **29/05/2023** à **13 h00** au secrétariat général de la Faculté de Technologie en présence des soumissionnaires qui sont cordialement invités.

